

Carte n° 2138 Ouest. © IGN - Paris - Autorisation n° 217-044.

Les chemins qui parlent ®

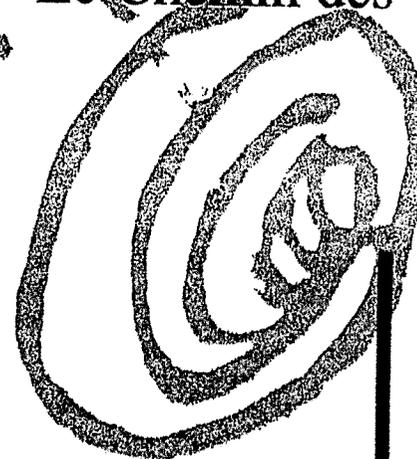
COMMUNE DE SAINT-MARTIN-DE-VERS. LOT.
 “Le Chemin des Treize Virages”

Carte IGN : 2138 Ouest

Départ : Mairie de Saint-Martin-de-Vers

Parcours : 3,5 km

Temps de marche : 1 h 45



DÉPART :

Rendez-vous devant la mairie de Saint-Martin-de-Vers (1). A côté du bâtiment communal, en contrebas de la route départementale (C.D. 32), s'étire ce que l'on appelle ici le «Foirail» où, désormais, les noyers seuls occupent l'espace.

Le chemin des treize virages vous invite, pour entamer sa course, à partir vers le bourg de Saint-Martin. Après avoir dépassé l'arrivée d'une première ruelle débouchant de sur la droite, vous parvenez à une placette où trône, fichée dans un imposant socle de pierre, une croix de fonte. A l'arrière, un jardinet pourvu de son puits, s'étale en triangle.

Rue de l'Eglise

Passez à droite de la croix, longez le jardinet pour vous engager ensuite dans la ruelle qui longe le mur d'enceinte du cimetière

Les numéros entre parenthèses renvoient au plan page 4.

dans l'arrondi duquel, se dresse une croix de pierre.

Dépassez la place de l'Eglise qui apparaîtra sous peu sur la gauche. Bientôt, une seconde place s'ouvre sur la droite, tandis qu'une ruelle file vers la gauche : délaïssez l'une et l'autre et poursuivez en face jusqu'à déboucher dans la rue de la Rhode qui, sur la droite, s'élargit pour dessiner la place du Moulin, encore appelée «place du Presbytère». Dirigez-vous vers la gauche du moulin. Au passage, vous pourrez observer qu'en contrebas de la haie de buis qui se tient à l'avant du bâtiment, se cache un lavoir.

Le chemin des «Payssières»

A l'arrière (2) du moulin - le moulin Vayssié - le canal de dérivation s'arrondit pour former une retenue que l'on appelle couramment «l'étang». De l'autre côté de la retenue, se dresse la silhouette trapue d'un travail à ferrer. Poursuivez votre promenade au fil du sentier ombragé qui longe le canal de dérivation, amenant une partie des eaux du ruisseau du Vers vers le moulin. Vos pas seront guidés par une majestueuse allée de buis et vous progresserez sous le couvert de peupliers et de charmes.

Vous parvenez bientôt à la scission des eaux justement (3) où s'effectue le partage entre le cours du ruisseau et le canal. Le chemin vire alors vers la gauche et, après le petit pont qui enjambe le Vers, continue sa course sous la forme d'un sentier s'enfonçant sous une foisonnante tonnelle de buis. Vous cheminez juste au bas du coteau des «Payssières» et vous devinez à peine, derrière le rideau de broussailles, les prés qui s'étirent en contrebas.

Environ 150 mètres après le pontet, le sentier prend fin et débouche sur un large chemin de

terre qui dessert la zone des prés. Partez donc vers la gauche, mais tenez-vous sur vos gardes car d'ici quelques pas, nous vous invitons à faire un petit écart : engagez-vous dans le sentier encadré de buis qui descend sur la droite, pour aller découvrir la fontaine «Damié» (4), dont les eaux purgatives sourdent juste au-dessus du cours du Vers. Remontez jusqu'au large chemin de terre et poursuivez vers la droite jusqu'à déboucher - à peine 50 mètres plus loin - dans la courbe de la route (D. 13) qui, dévalant du causse de Lauzès, traverse la vallée du Vers pour regagner les hauteurs du plateau caussenard de Saint-Martin. Ici, nous vous proposons un second écart : laissez-vous descendre au fil de la route un court moment et juste après le pont, vous apercevrez en contrebas, le lavoir de Saint-Martin-de-Vers (5).

Revenez sur vos pas en retraversant le pont, et cette fois, en avant toutes ! il va falloir grimper ... Suivez la route durant environ 250 mètres puis, juste avant le début d'une série de virages, engagez-vous dans le premier sentier qui démarre sur la gauche.

Le «chemin du bois»

Vous venez de grimper, certes, mais ce n'était qu'une petite mise en jambes ... car c'est maintenant une vraie côte qui vous attend, à l'ombre cette fois, d'un bois de chênes. Reprenez votre souffle et allez, du nerf ! Cela en vaut la peine : quitter le creux verdoyant de la vallée et ses splendeurs pour, en très peu de temps, parvenir sur les hauteurs du Causse déployant de larges horizons, et être ébloui de ce contraste si saisissant, mérite bien une montée, que diantre !

Le sentier vire aussitôt après son départ vers la gauche et commence son ascension : attention ! pendant quelques mètres vous cheminez juste au-dessus de la route. Il décrit de petits lacets ondoyant parmi les chênes et du buis. Il grimpe ensuite en droite ligne dans un sous-

bois où le buis ne prospère plus, préférant s'étaler sur le bas du versant dont vous vous éloignez rapidement. Pour finir, le sentier tourne vers la gauche et décrit à nouveau quelques lacets au terme desquels vous parvenez au début d'un tronçon rectiligne, où le lit de l'ancien chemin est envahi de pierres provenant de l'effondrement de la murette de droite. C'est bien là pourtant, qu'il faut passer. Le plus dur est fait : ça grimpe encore, mais faiblement à présent. Un peu plus de 100 mètres plus loin, vous débouchez (6) dans la courbe d'un large chemin herbeux. Le village de Fages se profile devant vous. Partons à sa découverte. (Cette portion de l'itinéraire constitue un écart : aussi, pour poursuivre la promenade, vous devrez revenir jusqu'à l'endroit où vous vous trouvez, c'est-à-dire au débouché du «chemin du bois»).

Fages

Entre prairies et cultures, le chemin vous conduit au cœur de l'un des hameaux de l'extension caussenarde du territoire de la commune de Saint-Martin-de-Vers. Après avoir dépassé une habitation, vous débouchez à l'arrière de l'église de Fages, à demi entourée de son cimetière. Empruntez alors le sentier qui descend sur la gauche, en contrebas de l'église. De profuses cordées de buis salueront votre passage et vous guideront jusqu'à la fontaine de Fages et son lavoir (7).

Le chemin des treize virages

Quittez ce lieu enchanteur en réempruntant le chemin qui vous a mené jusque là, et laissez-vous à présent guider par son large tracé qui, sans hésitation possible, vous reconduira jusqu'à Saint-Martin. A l'endroit où vous êtes sortis du bois, tout à l'heure, le

«chemin des treize virages» vire vers la droite et 50 mètres plus loin, avant de s'engager dans un tronçon bordé de chênes, d'érables et de quelques noisetiers, délivre un point de vue (8) sur les coteaux dévalant du Causse jusqu'au creux de la vallée du Vers. En face de vous, se tient le hameau de Verliez, appartenant à la commune de Saint-Martin-de-Vers. Puis, entre les arbres, vous cheminez sur un lit de cailloutis. Bientôt le chemin commence à descendre doucement parmi buis et genévriers, jusqu'à rencontrer un portillon que vous prendrez bien soin, s'il vous plaît, de refermer !

Ensuite, le chemin prend l'aspect d'un sentier et amorce une véritable descente en commençant à décrire quelques virages. Si vous voulez les compter, il est tant de vous mettre à l'oeuvre ! Au terme du tronçon rectiligne qui fait suite, profitez une dernière fois du superbe panorama sur le bourg de Saint-Martin (9). Puis le sentier reprend ses multiples virages pour redescendre jusqu'au niveau de la vallée.

Vous débouchez (10) sur un large chemin qui remonte le long de la longue dépression, s'étalant en contrebas, appelée «Rescombes». Empruntez-le vers la gauche. 100 mètres plus loin, vous parviendrez devant une croix de fonte : la croix du Barry. Tournez à gauche. Le «Grand Pont» vous attend pour vous faire traverser une troisième fois le cours du ruisseau du Vers. A sa suite, une première voie démarre sur la droite : la rue du Barry, puis une seconde un peu plus loin : la ruelle de l'Eglise, et enfin, vous retrouvez la place du Moulin. A vous, maintenant, de construire l'itinéraire de votre choix pour revenir au point de départ.